PicTalk

Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée – Pictalk Buddy

Modèle prérempli par Pictalk pour les organismes du Québec · version du 4 novembre 2026 · suit le modèle de rapport de la Commission d'accès à l'information (CAI)

Ce modèle est rempli avec les renseignements que Pictalk connaît : le service, les données, l'hébergement, les sous-traitants et la sécurité. Les passages surlignés sont à compléter par l'Organisme. L'EFVP reste celle de l'Organisme : c'est lui qui évalue les risques et décide. La loi n'impose pas de forme ; ce modèle reprend celle du modèle de rapport de la CAI.

Résumé

[Nom de l'organisme] prévoit d'utiliser Pictalk Buddy, une application d'horaire visuel et de communication alternative et améliorée (CAA), avec [nombre] personnes accompagnées et [nombre] intervenants. Le service est fourni par Pictalk, un organisme sans but lucratif français, et les données sont hébergées en France. L'EFVP est requise parce que le projet acquiert un système d'information qui traite des renseignements personnels, parfois sensibles et concernant des mineurs, et parce qu'il confie leur conservation à un prestataire à l'extérieur du Québec. [Conclusion de l'Organisme.]

Pourquoi une EFVP

SITUATION	ORGANISME PUBLIC	ORGANISME PRIVÉ
Acquisition d'un système d'information ou d'une prestation électronique de services	Loi sur l'accès (A-2.1), art. 63.5 ; renseignements de santé : Loi R-22.1, art. 106	Loi sur le secteur privé (P-39.1), art. 3.3
Prestataire qui conserve les renseignements à l'extérieur du Québec	A-2.1, art. 70.1 ; R-22.1, art. 78	P-39.1, art. 17
Contrat écrit avec le prestataire	A-2.1, art. 67.2 ; R-22.1, art. 77	P-39.1, art. 18.3

1. Le projet

Organisme	[nom, adresse, direction ou programme responsable]
Objet	Utiliser Pictalk Buddy pour donner aux personnes accompagnées un horaire visuel, des séquences d'activités et un moyen de communication par pictogrammes avec synthèse vocale, et permettre aux intervenants et aux familles de les préparer ensemble.
Objectifs	[ex. : soutenir la communication expressive des élèves non oraux ; rendre la journée prévisible ; mettre en œuvre le plan d'intervention]
Personnes visées	[élèves, usagers ; âge ; programme]

Proportionnalité	L'application ne demande aucun renseignement sur le diagnostic. Un profil peut porter un simple prénom ou pseudonyme. Les contenus (horaires, tableaux) sont ceux que les intervenants auraient de toute façon préparés sur papier. [Solutions de rechange considérées par l'Organisme.]
Calendrier	[essai, déploiement]

2. Rôles et consultations

ACTEUR	RÔLE
L'Organisme	A la garde des renseignements et décide des fins. Gère les comptes de ses intervenants, recueille les consentements, répond aux demandes d'accès.
Pictalk	Mandataire ou prestataire de services : héberge et fait fonctionner le service, uniquement pour l'Organisme. Pictalk Speech Made Easy, association loi 1901, 13 rue Professeur Pierre Marion, 69005 Lyon, France. Contact : alex@pictalk.org.
Sous-traitants de Pictalk	Voir la section 3.3.
Familles	Le profil de la personne accompagnée relève d'un contrat distinct entre Pictalk et la personne ou sa famille (offre à prix libre, Pictalk responsable). L'Organisme y accède avec l'autorisation de la famille, qui peut la retirer. Un profil créé par l'Organisme sans contrat de la famille relève du contrat de l'Organisme.
Consultations	[comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, ou responsable de la protection des renseignements personnels, consulté le … ; sécurité de l'information ; équipe clinique ou pédagogique]

3. Renseignements personnels

3.1 Inventaire

CATÉGORIE	RENSEIGNEMENTS	PROVENANCE	SENSIBILITÉ
Comptes des adultes	Nom, prénom, courriel, identifiant	Intervenant ou parent	Faible
Profil de la personne accompagnée	Prénom ou pseudonyme, identifiant	Intervenant ou parent	Moyenne (mineur, personne vulnérable)
Contenus	Événements de l'horaire (titre, date, heure, lieu), séquences, cahiers, pictogrammes et étiquettes, photos et fichiers téléversés, liens et vidéos	Intervenant ou parent	Élevée possible : un contenu peut révéler indirectement la santé ou le handicap (ex. : « rendez-vous en orthophonie »)
Préférences	Langue, taille de police, voix	Application	Faible
Données techniques	Adresse IP, appareil et système, identifiant d'appareil, version, jeton de notification, rapports d'erreur	Application	Faible
Données d'utilisation	Écrans consultés, fonctions utilisées (sans enregistrement d'écran)	Application	Faible

CATÉGORIE	RENSEIGNEMENTS	PROVENANCE	SENSIBILITÉ
Journaux de communication CAA	Pictogrammes utilisés, phrases construites. Recueillis seulement avec consentement, conservés 3 mois au plus	Application	Élevée

Ampleur : [nombre de personnes, de comptes, d'établissements] .

3.2 Parcours des données

- **Collecte** : saisie dans l'application (iOS, Android, web) par les intervenants et les familles. Transmission chiffrée (HTTPS).
- **Utilisation** : affichage et synchronisation entre les appareils des personnes autorisées du groupe.
- **Communication** : aucune communication à des tiers à des fins propres. Pas de publicité, de revente, de profilage ni d'entraînement d'intelligence artificielle.
- **Conservation** : en France, chez OVHcloud (Paris, Gravelines), sauvegarde quotidienne à Strasbourg conservée 2 jours.
- **Destruction** : compte supprimé après un an sans connexion ou sur demande ; à la fin du contrat, Pictalk retire l'accès des intervenants et détruit dans les 30 jours ce qu'elle traite pour l'Organisme ; les profils régis par le contrat d'une famille restent à sa disposition (annexe Québec, sections 4 et 5).

3.3 Prestataires qui reçoivent des renseignements

PRESTATAIRE	USAGE	RENSEIGNEMENTS	LIEU
OVHcloud	Hébergement, base de données, fichiers, sauvegarde	Toutes les données du service	France, certifié HDS
PostHog	Statistiques d'utilisation, sans enregistrement d'écran	Événements d'utilisation	Union européenne
Sentry	Rapports d'erreurs	Traces d'erreur, appareil, identifiant	Allemagne
OneSignal	Notifications et courriels liés au compte (notifications remises par Apple et Google)	Jeton de notification, identifiant, courriel, nom	Union européenne
RevenueCat	Abonnements et achats intégrés	Identifiant, achats	États-Unis (clauses contractuelles types)
Mistral AI	Fonctions d'IA facultatives : correction et traduction de phrases, réécriture des textes des cahiers, contexte intelligent (désactivé par défaut)	Texte de la phrase ou du cahier, prénom ; avec le contexte intelligent, personnes, lieux et habitudes tirés de l'horaire et des cahiers	Union européenne

Fonctions facultatives, utilisées seulement si un utilisateur s'en sert, que l'Organisme peut demander de ne pas utiliser : cartes et recherche d'adresse (OpenStreetMap : adresse saisie, adresse IP), vidéos ajoutées (YouTube : adresse IP), voix premium avec la clé de l'utilisateur (ElevenLabs, États-Unis : texte à prononcer), détection du pays pour le prix (ipify, États-Unis : adresse IP).

Accès : les intervenants n'accèdent qu'aux personnes de leur groupe, selon leur rôle, sans partage de mot de passe. Chez Pictalk, seules les personnes habilitées accèdent à la production.

4. Conformité

OBLIGATION	COMMENT ELLE EST RESPECTÉE
Contrat écrit avec le prestataire	Entente de traitement des données (DPA) et son annexe Québec, signées par Pictalk : usage limité au mandat, confidentialité, sécurité, avis d'incident, vérifications, destruction à la fin
Consentement des moins de 14 ans	Donné par le titulaire de l'autorité parentale ou le tuteur (A-2.1, art. 53.1 ; P-39.1, art. 14 ; R-22.1, art. 6). [Formulaire de l'Organisme.]
Transparence	Politique de confidentialité de Pictalk en français. [Information des familles par l'Organisme.]
Accès, rectification, portabilité	Fonctions de modification et de suppression dans l'application ; export dans un format structuré et couramment utilisé sur demande
Incidents de confidentialité	Pictalk avise l'Organisme sans délai, au plus tard dans les 48 heures, avec les renseignements nécessaires à son évaluation du préjudice sérieux, à l'avis à la CAI et à son registre (A-2.1, art. 63.8 à 63.11 ; P-39.1, art. 3.5 à 3.8)
Langue française	Application, documentation, contrat et soutien en français (attestation jointe)
Hébergement en nuage (organismes publics)	Les données de l'application ne sont pas classées « très sensibles » par Pictalk ; [catégorisation de l'Organisme selon l'énoncé d'orientations en infonuagique et en hébergement de 2026]

4.1 Communication à l'extérieur du Québec

FACTEUR	ANALYSE
Sensibilité	Moyenne à élevée : mineurs, personnes vulnérables, contenus pouvant révéler la santé. Pas de diagnostic, de numéro d'assurance maladie ni de dossier clinique demandés.
Finalité	Fournir le service à l'Organisme, et rien d'autre.
Mesures de protection, y compris contractuelles	Entente de traitement et annexe Québec ; hébergement certifié HDS ; chiffrement en transit ; base de données sur réseau privé ; sous-traitants dans l'Union européenne, sauf RevenueCat (identifiant et achats seulement, clauses contractuelles types) ; fonctions d'IA facultatives traitées dans l'Union européenne
Régime juridique de la France	RGPD : principes de licéité, de minimisation et de limitation de la conservation ; droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité ; obligation de sécurité et de notification des violations ; autorité de contrôle indépendante (CNIL) et recours devant les tribunaux. Le gouvernement du Québec publie un formulaire d'analyse du régime juridique et un exemple rempli pour le RGPD, à joindre.
Régime juridique des États-Unis (RevenueCat)	Pas de loi fédérale générale sur la protection des renseignements personnels ; le risque est limité par la nature des données (identifiant et achats, sans contenu) et par les clauses contractuelles types.
Conclusion	[Protection adéquate au regard des principes généralement reconnus : oui / non, avec conditions.]

5. Risques et mesures

PHASE ET RISQUE	MESURES DE PICTALK	MESURES DE L'ORGANISME
Collecte : trop de renseignements saisis (diagnostic, notes cliniques)	Aucun champ de diagnostic ; prénom ou pseudonyme suffisent	[Consigne aux intervenants : ne saisir que le nécessaire]

PHASE ET RISQUE	MESURES DE PICTALK	MESURES DE L'ORGANISME
Collecte : journaux CAA sans consentement	Désactivés par défaut ; activés seulement avec consentement ; 3 mois au plus	Consentement parental documenté
Utilisation : accès par une personne non autorisée	Authentification centralisée (Keycloak) ; groupes et rôles ; pas de mot de passe partagé	Retrait des accès au départ d'un intervenant
Utilisation : appareil perdu ou partagé	Session liée au compte ; données sur les serveurs, pas seulement sur l'appareil	Verrouillage des tablettes ; procédure de perte
Communication : réutilisation par le prestataire	Usage limité au mandat ; ni publicité, ni revente, ni profilage, ni entraînement d'IA	Clauses de l'annexe Québec
Utilisation : fonctions d'IA	Facultatives ; contexte intelligent désactivé par défaut ; traitement dans l'Union européenne (Mistral AI)	Activer ou non les fonctions d'IA pour ses groupes
Communication : transfert hors Québec	Hébergement en France certifié HDS ; un seul sous-traitant hors UE, avec données minimales	Refus des fonctions facultatives si souhaité
Conservation : intrusion ou fuite	HTTPS ; base sur réseau privé ; sauvegarde dans un autre centre de données ; surveillance et rapports d'erreurs ; accès de production limité	Signalement des incidents à Pictalk
Conservation : données gardées trop longtemps	Suppression après un an sans connexion ; sauvegardes 2 jours ; destruction confirmée par écrit à la fin du contrat	Suppression des profils inutilisés

Réévaluation de la proportionnalité : [risques résiduels jugés acceptables ou non].

6. Plan d'action

ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Signer l'entente de traitement et l'annexe Québec	[]	[]
Préparer l'information et le formulaire de consentement des familles	[]	[]
Donner les consignes de saisie aux intervenants	[]	[]
Inscrire Pictalk au registre des incidents et à la procédure interne	[]	[]
Revoir l'EFVP à chaque changement de sous-traitant annoncé par Pictalk	[]	[]

7. Approbation

APPROUVÉ PAR	VERSION
Nom et fonction :	1.0 – [date]
Signature :	Modifications :

Documents joints

- Accord de traitement des données (DPA) et annexe Québec
- Fiche sécurité et registre des activités de traitement de Pictalk Buddy (pictalk.org/fr/security/)
- Attestation « 100 % en français »
- Formulaire d'analyse du régime juridique, exemple RGPD : quebec.ca, « Communication de renseignements personnels pour la réalisation d'une tâche à l'extérieur du Québec »
- CAI, Guide d'accompagnement EFVP (v3.1, 2024) et modèle de rapport : cai.gouv.qc.ca